

Quelques soldats suisses à la conquête du Congo belge : les 15 mercenaires de la Force publique

Autor(en): **Minder, Patrick**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **141 (1996)**

Heft 11

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-345709>

Nutzungsbedingungen

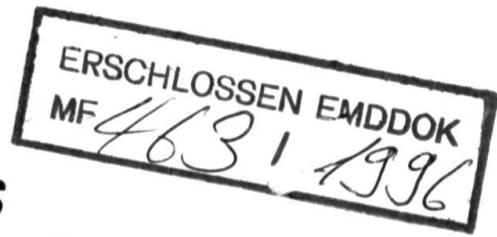
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Quelques soldats suisses à la conquête du Congo belge : les 15 mercenaires de la Force publique

Par l'officier spécialiste Patrick Minder

Entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle, beaucoup de nos compatriotes se sont expatriés outre-mer, dans l'espoir d'y trouver une vie meilleure. Grâce à la recherche universitaire, nous connaissons relativement bien les Suisses ayant émigré vers le continent américain¹, il n'en va pas de même des personnes parties à la même époque pour l'Afrique équatoriale.

Nous avons pu analyser en Belgique le mouvement migratoire suisse en direction du Congo, l'un des plus vastes territoires africains avec ses 2,3 millions de kilomètres carré. Environ 250 ressortissants suisses sont partis se mettre au service du roi des Belges, Léopold II. Celui-ci cherchait à créer l'Etat indépendant du Congo (E.I.C.), qui fut d'abord sa propriété personnelle ; par la suite, il devait porter le nom de Congo belge. Il nous a semblé intéressant de suivre le vécu de Suisses ayant occupé une fonction militaire au sein de la Force publique créée par Léopold II.

L'E.I.C., un Etat unique dans l'histoire contemporaine

Dès les années 1855, alors qu'il est encore duc de Brabant, le jeune Léopold cherche à acquérir outre-mer un territoire qui ne soit pas convoité par d'autres puissances européennes. Il voudrait que la petite Belgique devienne, elle aussi, une puissance coloniale ; il échoue en Chine, à Java, à Bornéo et en Océanie. Devenu roi le 17 décembre 1865, il suit les périples des explorateurs qui s'enfoncent à l'intérieur du continent africain. A la suite de l'expédition d'Henri Morton Stanley, qui a traversé l'Afrique d'Est en Ouest entre 1875 et 1877, Léopold II voit la possibilité de réaliser enfin son rêve.

De manière à ne pas éveiller les appétits des autres puissances, il donne un caractère international à ce qu'il entreprend dans l'immense territoire délimité par le bassin du fleuve Congo. Il crée en 1876 l'Association internationale africaine (A.I.A.), dont

les buts sont philanthropiques, humanitaires et civilisateurs. En dix ans, grâce à d'habiles manœuvres et à sa colossale fortune, Léopold II prend en main, à titre personnel, un territoire cinquante fois plus vaste que la Belgique et y fonde l'Etat indépendant du Congo qu'il veut mettre au plus vite en valeur. Pour ce faire, il engage des Européens qui sont chargés de pacifier, de civiliser et d'exploiter les intéressantes ressources du sol et du sous-sol.

L'engouement du roi n'est pas partagé par ses sujets belges qui voient dans l'aventure congolaise un caprice très onéreux du monarque, dont ils ne veulent pas supporter la charge financière. Plusieurs fois au bord de la faillite, sous la pression d'une campagne justifiée condamnant les abus commis par les blancs contre les indigènes, Léopold II se voit contraint, le 15 novembre 1908, de remettre sa colonie au gouvernement belge. Le Congo accédera à l'indépendance un demi-siècle plus tard et prendra alors le nom de Zaïre.

¹ Entre autres, Martin Nicoulin : La genèse de Nova Friburgo. Emigration et colonisation suisse au Brésil. 1817-1827. Fribourg, 1973.

Le roi engage du personnel européen, à cause du manque de colons belges symptomatique du faible intérêt de ses compatriotes pour ce territoire lointain, mais surtout parce qu'il veut affirmer le caractère international de l'E.I.C., partant assurer la paix et la sécurité d'un « Etat » encore faible sur l'échiquier mondial. Entre 1880 et 1908, on dénombre au Congo des ressortissants de 27 nations blanches. Toutefois, l'effectif du personnel étranger reste nettement inférieur à celui des Belges, ce qui indique chez Léopold une volonté, peut-être inconsciente, de convaincre ses compatriotes des avantages qu'amène la possession d'une colonie.

L'émigration des Suisses vers l'Afrique équatoriale a été de faible importance par rapport aux départs à destination du continent américain : entre 1000 et 1500 Suisses semblent s'être rendus en Afrique entre 1880 et 1914². Si la population blanche s'élève à 430 individus en 1890, il y en a plus de 3000 en 1908, les Suisses occupant le quatrième rang avec 101 personnes, derrière les Suédois, les Italiens et les Danois.

Les 15 mercenaires suisses de la Force publique

Au Congo, entre 1880 et 1914, les Suisses occupent



Léopold II, roi des Belges et souverain de l'Etat indépendant du Congo.

des postes très variés dans l'administration coloniale qui a surtout des tâches de mise en valeur et d'exploitation des ressources. Pour assurer la sécurité et pour agrandir ses possessions,

Léopold II crée la Force publique (1888-1889), l'organisation la mieux structurée de la colonie : elle compte 10 000 hommes en 1895, 17 500 en 1914.

Les indigènes, âgés de 14 à 30 ans, sont recrutés pour 5 ans, selon le principe de l'engagement volontaire, à l'occasion de levées annuelles fixées par le Gouverneur général. L'efficacité du système se vérifie dans divers combats livrés contre des tribus en révolte. Pendant la Première Guerre mondiale, c'est surtout grâce à cette Force publique et à sa capacité défensive que le Congo reste en mains belges. L'encadrement est exclusivement européen ; les Belges sont payés par la métropole, les étrangers par l'E.I.C. Entre 1889 et 1908, on dénombre 2260 officiers belges, dont 662 meurent dans la colonie, 229 Italiens et 151 Scandinaves.



« Volontaires » en 1904-1905.

² Les chiffres officiels fournis par les consuls suisses donnent 729 Suisses pour l'ensemble du continent africain entre 1888 et 1914, dont plus de la moitié partis pour l'Afrique du Sud ou l'Afrique du Nord.

Les 15 mercenaires suisses ont donc une importance toute relative... 11 sont des Romands (5 Vaudois, 4 Neuchâtelois). Tous sont célibataires, leur âge moyen se situe en-dessous de 28 ans. 4 d'entre eux (1 mort au combat, 2 décès à la suite de maladie, 1 accident) ne reverront pas la Suisse.

Le Département politique voulait éviter l'enrôlement de citoyens suisses dans la Force publique. En effet, l'article 1 de la Loi fédérale du 30 juillet 1859 interdit le service militaire à l'étranger. Or, il se trouve que les 15 Suisses se sont enrôlés quand bien même les autorités étaient au courant de leur engagement. Le cas Victor Dutoit de Lausanne est assez significatif. S'adressant à E. Frey, alors conseiller fédéral, il obtient l'autorisation d'aller servir comme lieutenant dans la Force publique. La dérogation lui est accordée parce qu'à son retour, il pourra améliorer l'instruction de l'armée fédérale ! On peut s'étonner quand on sait que la Force publique combat un ennemi qui mène presque exclusivement des actions de guérilla et que le Conseil fédéral déclare à la même époque que la Force publique n'a « aucune utilité du point de vue de la guerre européenne. » Dutoit aurait-il reçu comme directive de mener une enquête secrète ou une mission d'espionnage ? Ou alors, plus simplement, cela signifie que la Force publique est considérée comme une formation de police, non comme une armée.



Deux beaux soldats de la Force publique du Congo belge.

Deux issues fatales

Le parcours de quelques militaires est bien connu. Né le 10 septembre 1869, Ernest de Weck est incorporé en Suisse, le 14 juillet 1889, comme recrue et devient sergent le 15 avril 1890. Il entre à l'École militaire en octobre de la même année et est nommé sous-lieutenant le mois suivant. Lieutenant en décem-

bre 1894, capitaine en décembre 1897, il bénéficie à cette date d'un congé de faveur. Grâce à Jooris, ministre de Belgique à Berne, il signe un engagement comme capitaine de la Force publique au Congo et quitte précipitamment sa ville natale à la fin mai 1898. La famille de Weck le pourchasse parce qu'il fréquente une jeune fille jugée indésirable. On fait même ap-

Liste des militaires suisses au Congo

Nom	Prénom	Age au départ	Origine/Lieu de naissance
1. Dailedouze	Marc	23 ans	Neuchâtelois
2. Dotta	Florio	27 ans	Tessinois
3. Dutoit	Victor	25 ans	Vaudois
4. Federspiel	Erwin	27 ans	Bernois
5. Grellet	Georges	23 ans	Vaudois
6. Heer	Charles	35 ans	Neuchâtelois
7. Hirschbühl	Jean	27 ans	Grisonnais
8. Klopfenstein	Frédéric	24 ans	Neuchâtelois
9. Lardy	Alfred	39 ans	Neuchâtelois
10. Liwenthal	Charles	31 ans	Genevois
11. Perrenaud	Maurice	25 ans	Vaudois
12. Piot	Robert	25 ans	Vaudois
13. Rüpp	Philipp	29 ans	Saint-Gallois
14. Weck de	Ernest	29 ans	Fribourgeois
15. Yves	Gustave	24 ans	Vaudois

pel au consul suisse pour que le couple soit séparé à Bruxelles. Il y a d'autres péripéties qui émaillent le voyage du jeune Fribourgeois à travers l'Europe ; quoi qu'il en soit, il s'embarque seul à Anvers, le 6 juin 1898.

Arrivé le 1^{er} juillet à Boma, il atteint le 3 septembre le district de Stanley Pool où la situation est critique. Une révolte indigène de grande ampleur secoue la région. Sur l'ordre du major Vangèle, commandant du district, il se rend à Ponthierville, au moment où l'adjoint du major remet à Dhanis la direction des opérations. Celui-ci agira de manière ferme, reprendra le contrôle du secteur, multipliant les expéditions punitives. Ernest de Weck a pour mission de pousser jusque'à Kabambare qu'il at-

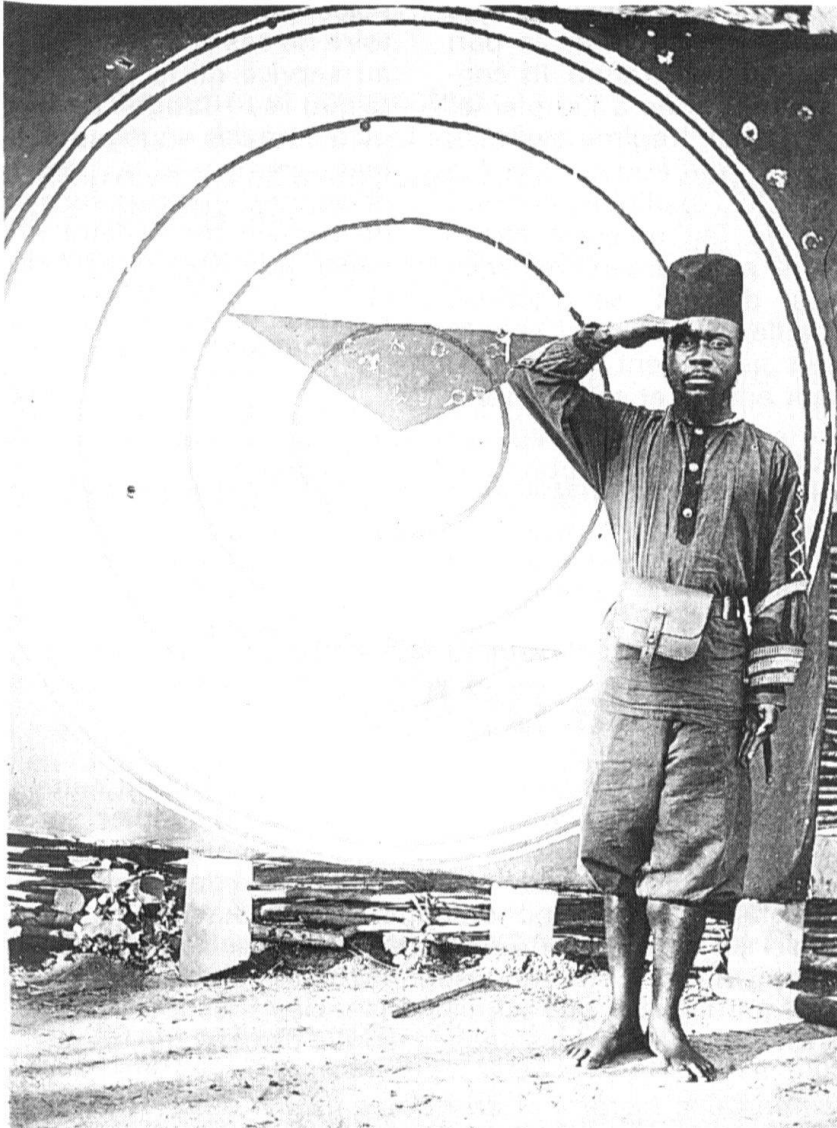
teint en décembre 1898. Après un mois, il tombe malade et est évacué sur Nyangwé où il meurt le 10 février 1899 d'un accès de « fièvre bilieuse ». Son beau-frère, Gonzague de Reynold, lui dédie un ex-voto dans une chapelle de Marly.

Ernest de Weck s'était embarqué avec Alfred Lardy, né le 22 juin 1859 à Neuchâtel. Soldat, puis officier du train, il est le commandant de la batterie neuchâteloise d'artillerie 11. Il jouit d'une excellente réputation par « sa bonne humeur toujours en éveil, son caractère complaisant et son bon cœur³. » Il s'engage d'abord dans l'armée britannique stationnée aux Indes, cela malgré la forte désapprobation de sa mère. Il se rend en ensuite au Siam du Sud et en Afrique

du Nord, voyages qualifiés de sottise par son cousin de Paris, avant de s'embarquer pour le Congo et d'être attribué au commandant de district du Stanley Pool. Trois colonnes sont formées en octobre 1898 et Lardy est l'un des 4 blancs qui encadrent les 350 soldats commandés par Alderstrahle, à l'est de Karambare. A Sungula, le 4 novembre à 6 h 30, 1100 rebelles attaquent la colonne Lardy par un épais brouillard. Après 5 heures de combat, Lardy et un sergent belge, Ardevel, sont tués.

Selon un ouvrage militaire de l'époque, « l'avant-garde (...) aurait dû se hâter au secours des soldats de Lardy que l'on savait menacés par les mutins. La marche fut retardée par la mauvaise volonté d'une partie des troupes du commandant Lemaire et ce retard fut catastrophique. » Le consulat suisse reçoit une autre version écrite de la part de Lemaire. Il aurait été empêché de porter secours à la colonne Lardy, uniquement à cause du brouillard. On ne sait pas ce qu'il est advenu du corps de Lardy, si bien que ses parents, âgés de plus de 72 ans, veulent savoir s'il y a lieu « de supposer une scène d'anthropophagie », crainte justifiée, car la plupart des tribus congolaises dévoraient les cadavres de leurs ennemis, de manière à ce que ceux-ci ne puissent plus réapparaître sous leur aspect de guerriers.

³ Revue militaire suisse, janvier 1899, p. 57.



Un bon tireur, le sergent-major Engnenté a sur le bras de nombreux prix de tir.

Des cas particuliers

Trois autres Suisses font une carrière intéressante dans la Force publique. Gustave Yves, né à Lausanne le 9 octobre 1881, est engagé comme sous-officier dans le district du Luluaba (Kasaï) ; il y passe 12 ans et tombe au combat le 3 juillet 1917. En raison de sa bravoure, son nom figure sur une plaque commémo-

rative dans le hall d'entrée du Musée royal de l'Afrique centrale à Tervuren près de Bruxelles.

Charles Heer naît à Neuchâtel le 30 juin 1868. Le 31 décembre 1897, il accède au grade de capitaine-instructeur de l'armée suisse, occupant cette fonction jusqu'à son licenciement le 1^{er} juillet 1900. Il part alors pour la Légion étrangère

qu'il quitte le 1^{er} janvier 1902 pour s'engager dans la Force publique le 16 juillet. Désigné pour le district de l'Uelé qu'il atteint le 12 septembre, il est affecté à l'enclave de Lado dès le 20 octobre 1903. Il rentre en Europe en 1905 ; il effectue encore 9 ans de service, avant de rentrer définitivement en Suisse en 1918. Il devient alors agent consulaire puis, le 28 mars 1922 vice-consul de Belgique à Lugano. Il meurt dans cette ville le 17 novembre de la même année.

Né à Genève le 2 novembre 1866, le sous-officier Charles Liwenthal part le 6 octobre 1897 pour le Congo. Il est le seul blanc du poste de Bokatola (district de l'Equateur) où les indigènes le surnomment Ekuma ou Ekumankunja, c'est-à-dire l'épileur. Il prolonge son séjours de 2 ans et meurt accidentellement le 9 janvier 1902.

Conclusions

L'ignorance de l'histoire des Suisses du Congo est peut-être due à la surprenante discrétion de ces individus. Seul à prendre la plume, Erwin Federspiel publie en 1909 un livre de 84 pages, intitulé *Wie es im Gongostaat zugeht*. Il y prend position sur les critiques concernant les abus commis contre les indigènes. Notons à ce propos qu'un mercenaire suisse a connu des démêlés avec la justice. Le sous-officier Dailedouze est le seul Suis-

se à être condamné le 28 août 1903 pour coups et blessures sur la personne d'un indigène : il doit verser 100 francs d'amende et 29 francs de frais.

Ces Suisses, au départ, cherchent un contrat de travail. Ils sont donc d'excellents colonisateurs qui suivent à la lettre les directives royales. Durant leur

séjour, ils ne reçoivent que des félicitations de la part de l'administration. Ils contribuent donc à l'implantation d'un régime colonial en Afrique équatoriale. Un tel zèle s'explique peut-être par le fait qu'étant étrangers, ces mercenaires suisses doivent se montrer meilleurs que les autres, s'ils ne veulent pas perdre leur emploi et se faire rem-

placer par des Belges. L'histoire de ces soldats suisses au service de la Force publique au Congo montre qu'à côté des engagements bien connus à la Légion étrangère, d'autres formes de service mercenaire ont existé aux XIX^e et XX^e siècles⁴.

P. M.

⁴ Les lecteurs intéressés par la bibliographie peuvent s'adresser à l'auteur, avenue Général-Guisan 6, 1700 Fribourg.

Sortie d'un livre sur la DCA

La DCA, créée en 1936, fête cette année son soixantième anniversaire. Durant cette période, elle connaît un développement très dynamique, ne cessant d'adapter ses structures et ses moyens à la menace à basse altitude.

Dans l'entre-deux-guerres, l'essor extraordinaire de l'aviation a entraîné de profondes modifications sur le champ de bataille. Dans le monde entier, des formations de défense contre avions ont été mise sur pied. *Flab, Geschichte und Geschichten/DCA, histoire et anecdotes*, dont les textes sont surtout en allemand, présente ce développement au rythme d'événements particuliers, des acquisitions... Des anecdotes privilégient la dimension humaine. Elles sont apportées dans la langue de ceux qui les ont vécues.

Flab, Geschichte und Geschichten/DCA, histoire et anecdotes (ISBN 3-9521104), un livre de 300 pages, format 15 x 22 cm, contient quelque 80 illustrations, une partie en couleur. Il est sorti à la fin octobre et peut être commandé au prix de Fr. 28.-.

----- Découpez ou photocopiez -----

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

NP : _____ Localité : _____

commande _____ ex. *Flab, Geschichte und Geschichten/DCA, histoire et anecdotes* au prix de Fr. 28.- (port et emballage en sus)

Date : _____ Signature : _____

A renvoyer à l'Association des amis de la DCA, Caserne, 6032 Emmen.